

## **CONVOCAATION**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

En raison du quorum non atteint lors de la séance du 17 mai 2023, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Le mercredi 24 mai 2023 à 18 heures 30**

à la salle de réunion

*La séance sera ouverte au public mais également en direct sur la page Facebook « Mairie de Rivières ».*

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Christophe HERIN.

\*\*\*\*\*

#### **ORDRE DU JOUR :**

- Délibération : Promesse unilatérale d'achat SAFER
- Délibération : Acquisition parcelle « POUJADE »
- Délibération : Acquisition parcelle « Champ de Demurs »
- Délibération : Déport au titre du Code de l'Urbanisme
  
- Réunion publique
- Devenir de la chapelle de La Courtade Basse
- Terre de jeux 2024
- Caravane des Sports
  
- Questions diverses

---

#### **BON POUR POUVOIR**

Je soussigné \_\_\_\_\_, ne pourrai pas être présent lors de la réunion du conseil municipal qui aura lieu le \_\_\_\_\_.

Toutefois, je décide de donner pouvoir à \_\_\_\_\_.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_